



## Formation TPMR

(Transport de Personnes à Mobilité Réduite)

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée** : 3 jours (21h00 minimum)

**Nombre de stagiaires** : pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

**Intervenant** : formateur en prévention des risques et/ou sapeur-pompier et/ou infirmier formateur

**Lieu** : vos ou nos locaux - à définir d'un commun accord

**Délais d'accès** :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter

*NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.*

**Tarif** : à partir de 630€/personne - nous consulter

### PUBLIC CONCERNE

Cette formation est ouverte à tous les conducteurs amenés à apporter un accompagnement à des personnes en situation de handicap, ou à mobilité réduite.



**Pré-requis** : aucun pré-requis

*Personne en situation de handicap* : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De reconnaître et de répondre aux exigences de l'accord de branche du 07 juillet 2009
- De prendre en charge, d'accompagner et de conduire des personnes à mobilité réduite ou à des personnes en situation de handicap
- D'exécuter les gestes de Premier Secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés (PSC1)

### LA REGLEMENTATION

Conforme aux accords de branche de juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur (Ministère du transport).

### DOCUMENTATION

Aucune documentation

### STATISTIQUES AFP97 - 2021

Taux de réussite global :  
97,59%

Taux de satisfaction stagiaire global :  
100%

Taux de réussite TPMR :  
Non évalué  
(pas de formation en 2021)

### VALIDATION DE LA FORMATION

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation TPMR + Diplôme PSC1.

### PERIODICITE

Formation préconisée tous les 24 mois .



## Formation TPMPR

(Transport de Personnes à Mobilité Réduite)

### PROGRAMME DE FORMATION

#### Partie Théorique :

- **MODULE 1** : accueil et présentation de l'accord de branche du 07 juillet 2009, relatif à l'emploi du conducteur accompagnateur des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
- **MODULE 2** : La mission du conducteur accompagnateur et présentation des différents acteurs (conducteur, référent et accompagnateur) ainsi que la feuille de liaison
- **MODULE 3** : Identifier les différents handicap (handicap moteur, sensoriel, psychique et/ou mental) et la prise en compte de l'âge de la clientèle (de l'enfant à la personne âgée)
- **MODULE 4** : Accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées :
  - Communication verbale (ton/voix, clarté, formulation...)
  - Communication non verbale (regard, attitude, gestuelle...)
  - Distance et respect des personnes
  - Personnalisation de la relation en fonction des différents publics
  - Gestion d'une situation de crise (avec l'intervention d'un référent obligatoire)
- **MODULE 5** : Notions et définition des termes spécifiques (accidents de travail/trajet, maladies professionnelles, mécanisme accidentel...)
- **MODULE 6** : Notion des TMS (Trouble Musculo-Squelettique) et d'anatomie
- **MODULE 7** : Les 6 PSPEE (Principes de Sécurité Physique et d'Économie d'Effort)
- **MODULE 8** : Prévention aux Risques Routiers



#### Partie Pratique :

- **MODULE 9** : Présenter et entrainer aux gestes et postures en levant, portant et pesant une charge inerte
- **MODULE 10** : Présenter et entrainer aux gestes permettant d'aider des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
  - Accompagnement à la marche et Rehaussement Couché
  - Assistance au levé d'un fauteuil ou d'un véhicule / passer d'un véhicule à son fauteuil
  - Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil roulant dans un véhicule
- **MODULE 11** : Prévention et Secours Civiques Niveau 1 (PSC1) : Prise en charge d'une personne transportée, présentant ou victime d'un malaise ou autre, en faisant les bons gestes ou les bonnes techniques de secours en attendant l'arrivée des secours

### METHODES - MOYENS - MATERIELS PEDAGOGIQUES

**Méthodes pédagogiques** : Formation participative, en interactivité, brainstorming, étude de cas, démonstrations commentées et justifiées, cas concrets et mise en situation, etc...

**Outils pédagogiques** : Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

**Matériel pédagogique** : charges fictives de manipulation, caisses avec ou sans poignées, fauteuil roulant, lit médicalisé, drap de glisse, planche de transfert, véhicule TPMPR, mannequin adultes/enfant/nourrisson, défibrillateur automatique externe et autres petits matériels, etc...

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS - N'hésitez pas à nous contacter



**GUADELOUPE : 05 90 92 27 97**

**MARTINIQUE : 06 96 80 11 51**

**GUYANE : 06 94 00 18 43**



[afp97antillesguyane@gmail.com](mailto:afp97antillesguyane@gmail.com)